



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Management de la conduite de travaux en bâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de la conduite de travaux en bâtiment. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038424

**HAL Id: hceres-02038424**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038424v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de la conduite de  
travaux en bâtiment

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de la conduite de travaux en bâtiment

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Demande n° S3LP150008006

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Composante : IFSA (Institut Francilien des Sciences Appliquées). Lieu d'enseignement : Centre de formation des apprentis (CFA) Descartes, Champs sur Marne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Management de la conduite de travaux en bâtiment*, ouverte depuis 2007, accueille une trentaine d'étudiants principalement sous le régime de l'apprentissage sur le site du CFA Descartes.

Cette formation vise à amener les étudiants aux compétences leur permettant d'aborder le métier de conducteur de travaux.

La licence accueille principalement des étudiants de DUT *Génie civil* et de BTS option *Bâtiment et travaux publics*, pour lesquels elle constitue un prolongement et une spécialisation vers les métiers de la conduite de travaux tous corps d'Etat (TCE) dans le bâtiment et les travaux publics.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les contenus de la formation s'articulent autour de sept unités d'enseignement (UE) : *Qualité, sécurité environnement (QSE)/Management intégré ; Informatique ; Juridique ; Management/Communication ; Conduite de travaux ; Achats ; Stage et Projet tuteuré*. Le cœur de la formation se trouve dans l'UE 5 *Conduite de travaux* représentant 160 heures d'enseignement sur les 480 heures de la formation, les autres UE s'articulant autour et enrichissant les aspects abordés par cette UE. Le contenu est cohérent et adapté aux objectifs de la formation.

La formation est en alternance, commençant par cinq semaines en entreprise (durée du préavis d'embauche), puis, des périodes de huit semaines alternent avant une fin du contrat en entreprise.

Le projet tuteuré occupe 150 heures. Il débute à la fin de la première période universitaire. Peu de détails sont donnés sur les sujets (une problématique d'entreprise traitée et résolue de manière opérationnelle) mais il semble que le sujet soit lié à l'entreprise d'accueil. D'après l'arrêté du 17 novembre 1999 régissant les études de licence professionnelle, le projet tuteuré et le stage doivent constituer chacun une unité d'enseignement, ce qui ne semble pas être le cas ici.

Plus de 300 heures sont effectuées par des professionnels, représentant bien les différents aspects du cœur de formation. Les autres enseignants sont des universitaires de l'UPEM ou d'autres universités. Deux d'entre eux sont enseignants-chercheurs. Les professionnels sont impliqués dans la formation (ne serait-ce que du fait de l'apprentissage) et un conseil de perfectionnement a été mis en place, comprenant un représentant de chacune des entreprises partenaires, et les professionnels intervenants. Le conseil se réunit au moins trois fois par an.

Le contexte économique du bâtiment en Ile-de-France est favorable. Le nombre de dossiers de candidatures oscille autour de 200, et il est dit qu'à l'issue de la sélection, très peu de candidats se désistent pour poursuivre une autre formation. La grande majorité des étudiants retenus proviennent de cursus de BTS ou de DUT du domaine de la construction, mais environ 10 % du public provient d'autres cursus, dont les 2<sup>ème</sup> années de licence.

Malgré le contexte économique favorable et la forte demande, il n'est pas prévu d'augmenter les effectifs (stabilisés autour d'une trentaine d'étudiants) correspondant à la capacité d'accueil de la formation.

Les taux de réussite sont proches de 100 % et le taux d'insertion (selon les enquêtes à 30 mois) également de 100 %. Les poursuites d'études restent anecdotiques. Selon les résultats de l'observatoire, 83 % des diplômés en emploi enquêtés, sont en emploi stable. Il est dommage que le dossier ne comporte pas d'analyse de la qualité de cet emploi et de son adéquation à la formation.

Le pilotage de la formation semble solide, organisé autour des réunions trois fois par an d'un conseil de perfectionnement représentatif des enseignants et des professionnels. En revanche, il n'est pas mentionné d'évaluation des enseignements par les étudiants.

La licence professionnelle *Management de la conduite de travaux en bâtiment* atteint parfaitement ses objectifs. Elle démontre une réelle attractivité, et l'insertion est forte et immédiate.

- Points forts :

- Une formation en alternance répondant parfaitement à la demande.
- Une réelle plus-value aux formations de niveau Bac+2 qu'elle prolonge.
- Une insertion professionnelle de 100 %.

- Points faibles :

- L'absence de données plus précises sur l'adéquation emploi/formation.
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant de discuter des conditions, rendant possible son ouverture à plus d'étudiants. Cette étude pourrait s'appuyer au préalable sur une analyse fine des emplois obtenus et une évaluation des enseignements par les étudiants.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Management de la conduite de travaux en bâtiments**

**Evaluation des enseignements et des formations**

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

